Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française

Band: 2 (1902-1903)

Heft: 31

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

le 1er & le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs : DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

LA MUSIQUE SYMPHONIQUE A LYON.

ous m'avez demandé mon opinion sur les moyens de provoquer un réveil sérieux de la musique symphonique dans la province française. La question est complexe, et je n'ai pas la prétention de la résoudre dans les quelques lignes que je vous adresse. Je me contente de vous soumettre un ensemble de réflexions sur le sujet qui vous intéresse et qui doit intéresser tous les musiciens français.

En province, quelques rares villes seulement font preuve de vie musicale, et il serait injuste de ne pas nommer en première ligne Nancy, qui, grâce à M. Guy-Ropartz, à son grand talent, à sa volonté et à ses convictions artistiques, s'illustre chaque année par des concerts que les Parisiens peuvent envier. Marseille, Angers, Lille et Bordeaux font des efforts souvent heureux, et c'est tout. Les sociétés orphéoniques, la fanfare municipale, le concert militaire dominical suffisent aux exigences

(1) Nous avons entrepris une enquête en France, afin de nous rendre compte par quels moyens un réveil sérieux de la musique symphonique pourrait être obtenu dans les villes de la province française. Nous commençons la série de ces articles dès aujourd'hui par une analyse des plus intéressantes sur cette importante question et nous remercions M. A. Savard, l'éminent directeur du Conservatoire de Lyon, d'avoir bien voulu nous consacrer cette étude.

La rédaction.

musicales de la population. Votre question me semble donc opportune, et votre désir de chercher un remède à un si fâcheux état de choses pleinement justifié.

Malheureusement le mal est profond. Les causes n'en sont pas accidentelles, et ce n'est point un hasard qui a produit la lacune que nous regrettons.

On ne fait pas de musique, parce qu'on n'a pas le besoin d'en faire.

On objectera peut-être que les circonstances ne sont pas favorables; on remarquera avec raison que le manque de sociétés musicales, vraiment dignes de ce nom, et telles qu'il en existe dans certains pays, a pu être un obstacle à la propagation du goût de la musique. Mais l'objection est sans valeur : si les puissants moyens de propagande nous font défaut, c'est précisément parce qu'aucun besoin populaire, national, ne les a créés.

Le goût de la musique existe bien chez nous; il peut même s'y montrer particulièrement conscient et subtil, mais il est surtout individuel. On le rencontre chez des esprits que l'éducation a affinés. Il n'est pas la manifestation d'un instinct populaire. Là est la cause du mal et pas ailleurs.

Je sais bien qu'à Paris les grands concerts symphoniques attirent chaque dimanche un public nombreux et em-